

Original : Anglais



## **PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTÉ**

**36<sup>ème</sup> SESSION DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

**(20-21 Octobre 2020, Réunion Virtuelle)**

**Bureau de Coordination du COMCEC**

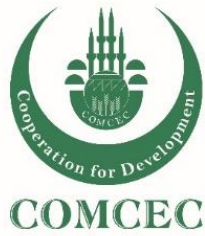
**Octobre 2020**

[www.comcec.org](http://www.comcec.org)

Pour plus d'informations :  
Bureau de Coordination du COMCEC  
Necatibey Cad. No:110/A  
06100 Yüce-tepe  
Ankara - TURQUIE

Téléphone : 90 312 - 294 57 10  
Télécopie : 90 312 - 294 57 77  
Web : [www.comcec.org](http://www.comcec.org)  
Courrier électronique : [comcec@comcec.org](mailto:comcec@comcec.org)

Original : Anglais



**PROJET D'ORDRE DU JOUR DE LA 36<sup>ème</sup> RÉUNION  
DU COMITÉ DE SUIVI DU COMCEC**

**(20-21 Octobre 2020, Réunion Virtuelle)**

1. Séance d'Ouverture de la Réunion et Adoption de l'Ordre du Jour
2. Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre
3. Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action
4. Commerce Intra-OCI
5. Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique
6. Améliorer le Transport et les Communications
7. Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif
8. Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire
9. Allègement de la Pauvreté
10. Renforcement de la Coopération Financière
11. Préparations pour l'Échange de Vues sur « La Promotion de l'Entrepreneuriat pour la Compétitivité de l'Industrie du Tourisme »
12. Projet d'Ordre du Jour de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC
13. Questions Diverses
14. Adoption du Rapport

-----

*\* Le lien de participation sera partagé avant la réunion.*

## **INTRODUCTION**

Le but du présent document est de fournir des informations de base et l'état actuel des domaines, programmes et projets de coopération du COMCEC à la 36<sup>ème</sup> Réunion du Comité de Suivi, qui se tiendra virtuellement les 20 et 21 Octobre 2020.

Le document présente les informations de base et les mesures nécessaires se rapportant aux Points 2 à 12 du Projet d'Ordre du Jour. Comme les autres Points de l'Ordre du Jour se passent d'explication, ils ne sont pas inclus dans le Document.

Les rapports et études qui seront soumis au titre de chaque point de l'ordre du jour seront mis sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

## **POINTS ANNOTÉS DU PROJET D'ORDRE DU JOUR**

### **POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa Mise en Œuvre**

Le COMCEC continue ses efforts dans le cadre de la Stratégie du COMCEC, entrée en effet en 2013.

La Stratégie a un mécanisme de mise en œuvre bien défini qui, avec ses deux instruments, assure une participation active et directe des Pays Membres. Les Groupes de Travail (GT) fournissent une plate-forme régulière aux experts des Pays Membres pour une discussion approfondie des politiques et pratiques dans chaque domaine de coopération à la création d'une compréhension commune et au rapprochement des politiques entre les Pays Membres. Le Financement de Projets du COMCEC, deuxième instrument de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC, permet aux Pays Membres participant aux groupes de travail ainsi qu'aux institutions pertinentes de l'OCI de présenter des projets multilatéraux de coopération afin qu'ils soient financés par des subventions du Bureau de Coordination du COMCEC (BCC).

En raison de la pandémie du Coronavirus, les événements du COMCEC prévus pour Mars-Avril 2020, ont été reportés aux mois de Juillet-Septembre 2020. Les détails sur les efforts de coopération de chaque groupe de travail seront donnés sous le point de l'ordre du jour pertinent.

Par ailleurs, les groupes de travail du COMCEC, ainsi que leurs programmes réguliers, ont délibéré sur les impacts actuels et futurs potentiels de la pandémie dans les domaines clés de la coopération, à savoir l'agriculture, le tourisme et le commerce dans le cadre des réunions consultatives virtuelles tenues en Juin et Juillet 2020. Ces réunions ont été l'occasion de faire un échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays membres. Les éventuelles possibilités de renforcement des capacités et de coopération technique basées sur les besoins et les expériences des pays membres ont également été présentées lors de ces réunions.

En ce qui concerne les projets réalisés grâce au Financement de Projets du COMCEC, 22 projets ont été achevés en 2019. En outre, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel à Propositions de Projets, 22 projets ont été sélectionnés pour être financés par le BCC en 2020. Cependant, ces projets ne sont pas encore terminés en raison des retards dus aux restrictions des voyages internationaux imposées par la pandémie de la COVID-19. Par conséquent, certains de ces projets devraient être finalisés début 2021. Par ailleurs, le BCC a lancé le 8<sup>ème</sup> Appel le 1<sup>er</sup> Septembre 2020. Les documents pertinents sont disponibles sur le site web du COMCEC. ([project.comcec.org](http://project.comcec.org))

De plus, le BCC a lancé un nouveau programme de renforcement des capacités appelé COMCEC COVID Réponse (CCR). Ce programme vise à aider les pays membres à faire face aux ramifications actuelles et futures potentielles de la pandémie. À cet égard, le BCC introduira de nouvelles modalités dans le cadre de la CCR pour répondre directement aux besoins des pays membres liés à la pandémie et lancera un appel à propositions de projets fin de 2020 ou début de 2021.

En outre, les efforts de coopération des institutions de l'OCI opérant dans le domaine économique ont une importance particulière pour la réalisation des objectifs de la Stratégie du COMCEC. Ainsi, conformément à la résolution pertinente du COMCEC, les institutions de l'OCI ont organisé des

activités allant de pair avec les objectifs et les résultats escomptés de la Stratégie du COMCEC et les recommandations politiques de la Session Ministérielle du COMCEC.

Dans ce cadre, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC s'est félicitée du Rapport d'Avancement présenté par le BCC soulignant le progrès réalisé dans la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a salué les États Membres et les Institutions de l'OCI pour leurs contributions précieuses concernant la mise en œuvre et a demandé des États Membres et des Institutions de l'OCI de continuer leur plein soutien à la mise en œuvre de la Stratégie. La Session a également salué les activités organisées par les Groupes de Travail du COMCEC dans les domaines de coopération et les études de recherche aussi bien que les perspectives sectorielles conduites par le BCC spécifiquement pour enrichir les discussions dans chaque Réunion du Groupe de Travail du COMCEC.

En outre, prenant note des précieux résultats des projets précédemment financés par le COMCEC depuis 2014, la session a invité les Pays Membres à intensifier leurs efforts pour exploiter les avantages du Financement de Projets du COMCEC, en particulier en vue de matérialiser les Recommandations de la Politique Ministérielle.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur la Stratégie du COMCEC et sa mise en œuvre. Le Comité examinera le rapport soumis par le BCC pour entreprendre les mesures nécessaires.

### **POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR** **Mise en Œuvre de l'OCI-2025 : Programme d'Action**

Le Programme d'Action de l'OCI pour la période 2016-2025 (OCI-2025: Programme d'Action) a été adopté par le 13<sup>ème</sup> Sommet de la Conférence Islamique tenu à Istanbul, République de Turquie, les 14 et 15 avril 2016. Soulignant l'importance du suivi actif de la section économique et commerciale de l'OCI 2025 : le Programme d'Action par le COMCEC, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé au Secrétariat Général de l'OCI de soumettre régulièrement des rapports d'avancement détaillés sur la mise en œuvre du Programme lors des Sessions et des Réunions de Suivi du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Secrétariat Général de l'OCI devrait soumettre un rapport d'avancement détaillé au Comité sur la mise en œuvre du Programme. Le Comité examinera le rapport soumis par le Secrétariat Général pour entreprendre les mesures nécessaires.

### **POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR** **Commerce Intra-OCI**

L'expansion du commerce intra-OCI est l'un des objectifs importants de coopération du COMCEC. Dans ce cadre, le commerce a un lieu important dans l'ordre du jour du COMCEC. La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur le Commerce (GTC) et a accueilli favorablement les recommandations politiques de ces réunions.

La Réunion Consultative sur le Commerce du COMCEC COVID-19 s'est tenue virtuellement le 13 juin 2020, avec pour thème « Les impacts de la COVID-19 sur le commerce dans les Pays Membres de l'OCI et la Voie à Suivre ». Le Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC,

dans sa réunion consultative ad hoc sur la pandémie de la COVID-19, a discuté des impacts actuels et futurs potentiels de la pandémie sur les politiques commerciales, a fait un échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les pays membres et a délibéré sur les possibilités de coopération basées sur les besoins et les expériences des pays membres. Le rapport et les autres documents pertinents de la réunion susmentionnée sont consultables sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce a été tenue virtuellement le 22 Septembre 2020 sous le thème «Lignes Directrices pour les Comités sur la Facilitation du Commerce Nationale Efficace dans les Pays Islamiques ». -Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

Quant aux projets multilatéraux dans le domaine commercial, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué les efforts de l'Indonésie, du Liban, de la Palestine et l'INMPI pour les 4 projets dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC en 2019. En plus, sous le 7<sup>ème</sup> Appel de Projets, 4 projets seront mis en œuvre par les Maldives, le Soudan, la CICA et l'INMPI entre 2020 et 2021.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la Réunion Consultative sur le Commerce du COMCEC COVID-19 et puis la 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce et les projets achevés en 2019 et les projets qui sont en progrès en 2020 -2021, dans le cadre du Financement pour les Projets du COMCEC. La Session examinera les recommandations politiques soumises par le Groupe de Travail sur le Commerce pour entreprendre les mesures nécessaires.

Il existe de même plusieurs programmes et projets importants sur l'ordre du jour du COMCEC dans le domaine du commerce. Certains programmes et activités en cours sont le SPC-OCI, les Foires Commerciales Islamiques, l'Assistance Technique liée à l'OMC, les Activités de Financement du Commerce et les Activités Commerciales de l'INMPI.

#### - **SPC-OCI**

Le SPC-OCI (Le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI) est l'un des projets les plus importants du COMCEC dans le domaine du commerce. Le Système est basé sur trois accords, à savoir : l'Accord Cadre, le Protocole sur le Schéma des Tarifs Préférentiels (PRETAS) et les Règles d'Origine. La base juridique du SPC-OCI a été achevée en 2011.

Au cours de sa 35<sup>ème</sup> Session, le COMCEC s'est félicité que la Turquie, la Malaisie, le Bangladesh, le Pakistan, la Jordanie, la République Islamique d'Iran, le Maroc aient remis au Secrétariat du Comité des Négociations Commerciales (CNC) leurs listes de concession mises à jour, ainsi que le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) au nom de ses six membres (l'Arabie Saoudite, le Koweït, les Émirats Arabes Unis, le Qatar, Bahreïn et Oman) et a demandé aux Etats Membres concernés d'accélérer leurs efforts pour la soumission des listes de concessions au Secrétariat du Comité de Négociation Commerciale (CNC) dans le format standard distribué par le Secrétariat du CNC pour l'opérationnalisation du SPC-OCI dès que possible.

Par ailleurs, une Réunion Consultative Virtuelle pour discuter des questions concernant la Mise en Œuvre du SPC-OCI se tiendra virtuellement le 27 Octobre 2020, avec la participation des États

Participants signataire de l'Accord SPC-OCI et ayant soumis leurs listes de concessions.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que le co-Secrétariat du CNC, le Bureau de Coordination du COMCEC informera le Comité sur le progrès réalisé quant à la mise en œuvre opérationnelle du SPC-OCI. Le Comité examinera les derniers développements et prendra, au besoin les mesures appropriées.

#### - **Foires Commerciales Islamiques**

Les foires commerciales islamiques sont organisées tous les deux ans dans l'un des Pays Membres de l'OCI par le CIDC en vue de promouvoir le commerce intra-OCI. À ce jour, le CIDC a organisé seize Foires Commerciales Islamiques. Outre les Foires Commerciales Islamiques, des expositions sectorielles spécifiques sont de même organisées par le CIDC dans les États Membres.

À cet égard, la 17<sup>ème</sup> Foire Commerciale de l'OCI qui était prévu de se tenir en République du Sénégal du 17 au 20 Juin 2020 a été reportée en raison de la pandémie de la COVID-19.

Par ailleurs, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a réitéré sa demande envers le CIDC pour qu'il continue ses foires sectorielles spécifiques en coopération avec les États Membres et qu'il soumette des rapports d'avancement réguliers sur les foires lors des Sessions du COMCEC. La Session a de même réitéré sa demande envers les États Membres afin qu'ils encouragent leur secteur privé à participer d'une manière active aux Foires Commerciales Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC devrait soumettre un rapport sur les développements récents concernant les Foires Commerciales Islamiques et les expositions sectorielles spécifiques.

#### - **Assistance Technique liée à l'OMC**

Le COMCEC encourage ses membres à rejoindre l'OMC en vue de bénéficier du système international du commerce sur des bases équitables et justes. À cet égard, le Groupe de la BID et le CIDC organisent des cours de formations, des séminaires et des ateliers sur les questions liées à l'OMC dans l'intérêt des Pays Membres.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé au BID et au CIDC de continuer de fournir de l'assistance technique aux États Membres sur les questions relatives à l'OMC et d'intensifier leurs efforts afin de sensibiliser les États Membres de l'importance des négociations commerciales de l'OMC et leur impact sur les économies, et a **demandé** à la BID et au CIDC d'assurer la synergie et de coordonner leurs efforts pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles des États Membres de l'OCI, afin de faciliter leur intégration complète dans le système commercial multilatéral sur une base juste et équitable

Mesure(s) Nécessaire(s): Le CIDC et la BID devraient soumettre des rapports relatifs à leurs activités au Comité

#### - **Activités de Financement du Commerce**

L'accès à un financement abordable est l'un des facteurs cruciaux pour les hommes d'affaires afin de s'engager dans le commerce international. Les activités de financement du commerce sont



principalement menées au sein de l'organe de financement du commerce du Groupe de la BID, la Société Islamique de Financement du Commerce (SIFC). De plus, la Société Islamique d'Assurance des Investissements et des Crédits à l'Exportation (ICIEC) fournit l'assurance de crédits à l'exportation pour atténuer les risques du commerce.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a apprécié les activités de financement, de promotion et de développement de la SIFC et la mobilisation de fonds du marché international aussi bien que des partenaires de développement pour le financement des opérations commerciales dans les États Membres, contribuant ainsi à l'achèvement de l'objectif de 25 pourcents de commerce intra-OCI. La Session a de même invité les États Membres à compléter les conditions d'adhésion aux institutions du Groupe de la BID (SIFC et ICIEC), pour que le Groupe de la BID réalise sa mission avec succès.

Par ailleurs, en ce qui concerne le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué l'accord mutuel entre le Groupe de la BID, en particulier l'ICIEC et le SESRIC concernant l'attribution d'espace et d'autres ressources pertinentes par le SESRIC pour les instruments techniques du Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI. En outre, la Session a pris note du Rapport préparé par l'ICIEC sur le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI et a demandé à l'ICIEC et au SESRIC d'achever les préparatifs techniques pour le lancement du Programme dès que possible. La Session a également demandé à l'ICIEC, en coopération avec le SESRIC, de mener une enquête pour évaluer les données commerciales et les systèmes de partage d'informations sur le crédit des Pays Membres afin d'assurer l'opérationnalisation du Programme conformément aux priorités et réglementations des Pays Membres.

*Mesure(s) Nécessaire(s):* Le Groupe de la BID est prévu de soumettre un rapport sur ses activités concernant le financement du commerce et l'assurance du risque de crédit à l'exportation. Le Groupe de la BID (ICIEC) est également prévu d'informer le Comité concernant des résultats de l'enquête susmentionnée et des dernières nouvelles en ce qui concerne le Programme de Renseignement des Affaires de l'OCI.

#### **- Les Activités Commerciales de l'INMPI**

En tant qu'un établissement affilié de l'OCI, l'INMPI a pour but de promouvoir le commerce entre les Pays Membres en harmonisant les normes et éliminant les barrières techniques entre eux.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a remercié l'INMPI d'avoir organisé des activités de renforcement des capacités dans son domaine de compétence et a invité les États Membres à apporter leur soutien pour accroître encore la visibilité dans les forums internationaux, notamment à travers son adhésion en tant qu'observateur au Comité sur les Obstacles Techniques au Commerce de l'OMC. La Session a également invité les États Membres à adopter et à utiliser les normes de l'OCI/INMPI comme normes nationales en vue de contribuer à l'harmonisation des normes et à la réduction des obstacles techniques au commerce entre les États Membres, et a invité les États Membres concernés qui utilisent les normes OIC/INMPI d'adopter officiellement les normes conformément aux directives d'adoption de l'INMPI. La session a également salué les efforts du Conseil de Métrologie de l'INMPI pour la création d'un Centre d'Excellence en Métrologie pour les Pays Islamiques.

Mesure(s) Nécessaire(s): L'INMPI présentera un rapport au Comité sur les derniers développements liés aux activités commerciales.

## **POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Renforcer le Rôle du Secteur Privé dans la Coopération Économique**

#### **- Réunions du Secteur Privé**

Les Réunions du Secteur Privé organisées par la Chambre Islamique de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture (CICIA) constituent une plate-forme au secteur privé des 57 Pays Membres de l'OCI pour communiquer entre eux, explorer les opportunités pour le commerce et les investissements. Jusqu'à présent, 16 réunions du secteur privé ont été organisées. Outre les réunions du secteur privé, la CICIA organise de même des Forums pour les Femmes Entrepreneurs.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note des efforts de la CICIA dans l'organisation des Forums, des programmes de formation, les réunions B2B, les Séminaires et les Ateliers afin d'encourager le rôle du secteur privé à développer son réseau et augmenter le commerce et les opportunités d'investissement et a encouragé les Chambres de Commerce des Pays Membres à participer activement aux activités de la CICIA.

Mesure(s) Nécessaire(s): La CICIA devrait présenter un rapport au Comité sur les développements récents concernant les réunions du secteur privé.

#### **- Centre d'Arbitrage de l'OCI**

La CICIA et l'Union Turque des Chambres et des Bourses de Commerce (TOBB) ont coopéré afin de rendre opérationnel le Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul/Turquie. A cet égard, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC est saluée des progrès sur l'opérationnalisation du Centre affilié à l'ICCIA à Istanbul et a demandé aux Pays Membres d'encourager leurs Chambres à participer activement aux activités du Centre d'Arbitrage. La Session a également salué et félicité la création du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul avec la signature de l'Accord du Pays Hôte du Centre entre la République de Turquie et la CICIA pour les efforts intensifs de la CICIA et du TOBB sous l'égide du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s):

- La CICIA et TOBB devraient faire un rapport au Comité sur les préparatifs techniques en vue de la mise en œuvre du Centre d'Arbitrage de l'OCI à Istanbul. Le Comité examinera la question et prendra les mesures nécessaires.

#### **- Financement du Développement du Secteur Privé**

La Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé (SID), membre du Groupe de la BID, œuvre pour le développement du secteur privé dans les Pays Membres et finance des projets du secteur privé à cette fin.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé à la SID de soumettre régulièrement des rapports complets sur ses efforts de financement du secteur privé aux Sessions Ministérielles du COMCEC et aux Réunions du Comité de Suivi qui seront discutées sous le point subsidiaire « Financement du Développement du Secteur Privé ».

*Mesure (s) nécessaire (s) :* la SID doit informer le Comité de ses efforts de financement du secteur privé.

### **POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR** **Améliorer le Transport et les Communications**

Le secteur de transport et des communications revêt une importance particulière au développement économique et social des Pays Membres. Dans cette perspective, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec satisfaction des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur le Transport et les Communications et a accueilli favorablement les recommandations politiques formulées durant ces réunions.

Depuis la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC, le Groupe de Travail sur le Transport et les Communications (GTTC) a tenu, virtuellement, sa 15<sup>ème</sup> Réunion le 7 Juillet 2020, avec pour thème « Tarification des Infrastructures des Transports dans les Pays Membres de l'OCI ». Une série de recommandations politiques ont été mises au point à la fin de la Réunion par le Groupe de Travail. Les documents concernant la 15<sup>ème</sup> Réunion du GTTC sont consultables sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le secteur des transports et des communications, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a félicité les efforts déployés par la Gambie, d'Iran et de la Jordanie pour trois projets mis en œuvre dans le cadre du Financement des Projets COMCEC en 2019. De plus, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel à Projets, 3 projets seront mis en œuvre par le Cameroun, le Nigéria et la Turquie entre 2020 et 2021.

*Mesure(s) Nécessaire(s) :* Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la 15<sup>ème</sup> Réunion du GTTC ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

### **POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR** **Développer un Secteur Touristique Durable et Compétitif**

En tant que source de revenu, d'emploi et de richesse de plus en plus importante dans de nombreux pays, le tourisme est l'un des domaines de coopération importants du COMCEC.

Le tourisme est l'un des secteurs les plus directement touchés par la crise actuelle et nécessite des solutions immédiates et à long terme. Afin de discuter des impacts actuels et futurs potentiels de la pandémie sur les politiques touristiques, de faire un échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les pays membres et de délibérer sur les opportunités de coopération basées sur les besoins et les expériences des pays membres, le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC (GTT) a tenu une réunion virtuelle consultative ad hoc sur la pandémie de la COVID-19 (Réunion

Consultative sur le Tourisme COMCEC COVID-19) le 9 Juillet 2020, sur le thème « Les impacts du COVID-19 sur le Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI et la Voie à Suivre ». Le rapport et les autres documents pertinents de la réunion susmentionnée sont consultables sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

La 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a tenu virtuellement les 24 et 25 Septembre 2020 sous le thème « Tourisme de Santé : Développer le Tourisme Médical dans les Pays Membres de l'OCI. » -Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

Quant aux projets multilatéraux relevant de la zone de coopération touristique, la 35<sup>ème</sup> session du COMCEC a félicité les efforts déployés par l'Azerbaïdjan, la Gambie, le Mali, le Mozambique et le CIDC pour cinq projets mis en œuvre dans le cadre du Financement des Projets du COMCEC en 2019. Par ailleurs, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel à Projets, trois projets seront mis en œuvre par le Cameroun, la Turquie et l'Ouganda entre 2020 et 2021.

Par ailleurs, compte tenu de la situation actuelle et des conditions spéciales en Palestine, en particulier à Al-Quds Al-Sharif, et des résolutions des récents Sommets Islamiques Extraordinaires sur Al-Quds, le COC a lancé le Programme Al-Quds, qui se concentre sur le développement et la gestion des destinations, et le tourisme communautaire à Al-Quds. Le programme se compose de plusieurs projets à réaliser, en collaboration avec le Ministère de l'Économie Nationale de Palestine entre 2020 et 2022. Les deux premiers projets ont déjà été lancés en 2020. Dans le cadre du premier projet, le COC a mené une étude de recherche pour l'analyse de l'infrastructure touristique et l'élaboration d'une feuille de route des destinations touristiques pour Al-Quds. Le deuxième projet, intitulé « *Soutenir la Capacité Institutionnelle du Conseil du Tourisme et du Patrimoine d'Al-Quds (ATHC)* », vise à former le personnel travaillant au sein de l'ATHC sur les questions liées à la gestion des destinations et autres. Les deux projets devraient être finalisés d'ici fin 2020.

En ce qui concerne les activités de coopération en cours dans ce domaine de coopération :

- La République de l'Azerbaïdjan accueillera la 11<sup>ème</sup> Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) en 2020.
- La 8<sup>ème</sup> Réunion du Forum du Secteur Privé Touristique OCI/COMCEC se tiendra virtuellement sous le thème «Al-Quds : Destination Spéciale» le dernier trimestre 2020.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la réunion Consultative sur le Tourisme COMCEC COVID-19 et de la 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Tourisme ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations politiques du Groupe de Travail sur le Tourisme pour les actions nécessaires.

## **POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Accroissement de la Productivité du Secteur Agricole et Durabilité de la Sécurité Alimentaire**

Le COMCEC accorde une importance particulière au renforcement de la coopération agricole entre les États Membres de l'OCI. Dans cette perspective, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec

satisfaction de la convocation des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur l'Agriculture et s'est félicitée des recommandations politiques formulées lors de ces réunions.

La pandémie de la COVID-19 a posé de sérieux défis au secteur agricole et aux systèmes alimentaires. En tant que réponse du COMCEC à ces défis, la Réunion Consultative sur l'Agriculture du COMCEC COVID-19 s'est tenue virtuellement le 30 Juin 2020, sous le thème «Les Impacts de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire et l'Agriculture dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Groupe de Travail sur l'Agriculture du COMCEC, lors de sa réunion consultative ad hoc sur la pandémie de la COVID-19, a discuté des impacts actuels et futurs potentiels de la pandémie sur la sécurité alimentaire et les politiques agricoles, a fait un échange d'expertise et de bonnes pratiques entre les pays membres et a délibéré sur les opportunités de coopération basées sur les besoins et les expériences des pays membres. Le rapport et les autres documents pertinents de la réunion susmentionnée sont consultables sur le site Web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org)).

Le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Agriculture (GTA) a tenu sa 15<sup>ème</sup> Réunion virtuellement le 17 Septembre 2020 sous le thème « Bonne Gouvernance pour Assurer la Sécurité Alimentaire et la Nutrition dans les Pays Membres de l'OCI. » Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

En ce qui concerne les projets multilatéraux relevant de la zone de coopération agricole, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué les efforts déployés par la Malaisie et la Turquie pour deux projets mis en œuvre dans le cadre du Financement du Projet COMCEC en 2019. Par ailleurs, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel de Projets, 5 projets seront mis en œuvre par le Bénin, le Niger, le Suriname, le COMSTECH et le SESRIC en 2020 et 2021.

Par ailleurs, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué l'offre renouvelée de la République de Turquie d'accueillir la 8<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole et simultanément la prochaine Assemblée Générale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OIFS) en 2020 et a invité les États Membres et les organes et institutions compétents de l'OCI, y compris le Secrétariat du COMCEC à participer activement à cet événement important.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC soumettra au Comité les résultats de la Réunion Consultative sur l'Agriculture COMCEC COVID-19 et de la 15<sup>ème</sup> Réunion du GTA ainsi que les développements récents concernant la coopération dans ce domaine. Le Comité examinera les recommandations politiques de la Réunion du Groupe de Travail sur l'Agriculture pour entreprendre les mesures nécessaires.

## **POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **Allègement de la Pauvreté**

La pauvreté est l'un des défis majeurs du développement auquel l'humanité est confrontée. Malheureusement, la pandémie de la COVID-19 présente le risque de renverser les années de progrès en matière de réduction de la pauvreté. Par conséquent, la coopération internationale est plus que jamais cruciale pour contribuer aux efforts individuels des pays en développement dans la lutte contre la pauvreté.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note avec satisfaction de la convocation des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> Réunions du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté (GTAP) et est saluée des recommandations politiques formulées lors de ces réunions.

La 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté s'est tenue virtuellement le 29 Septembre 2020 sous le thème « Eradiquer la Pauvreté Urbaine dans les Pays Membres de l'OCI. » Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

Concernant les projets multilatéraux dans le domaine de la réduction de la pauvreté, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a félicité les efforts déployés par l'Afghanistan, le Niger, le Suriname, la Turquie et le SESRIC pour les cinq projets mis en œuvre dans le cadre du Financement du Projet COMCEC en 2019. Par ailleurs, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel de Projets, 3 projets seront mis en œuvre par la Turquie, le Bénin et la Gambie en 2020 et 2021.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 15<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté. Le Comité examinera aussi les recommandations de politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

De plus, les efforts de coopération en cours dans le domaine de l'allègement de la pauvreté ont été déployés sous les auspices du Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID), du Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA), du Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) et de la mise en œuvre des Objectifs du Développement Durable (ODD).

- **Le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) et le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA)**

Suite au 3<sup>ème</sup> Sommet Extraordinaire de la Conférence Islamique en 2005, un fonds spécial nommé le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (FSID) a été établi sous la BID. Il a été officiellement lancé en 2007, afin de contribuer à la réduction de la pauvreté dans les Pays Membres. Une autre initiative importante de la BID, lancée en 2008 est le Programme Spécial pour le Développement de l'Afrique (PSDA). Avec pour objectif de créer plus d'emplois, le fonds vise à stimuler la croissance économique, relancer la production agricole dans les Pays Membres africains.

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a réitéré sa demande aux États Membres engagés au FSID de respecter leurs engagements et a demandé au Groupe BID de faire un rapport lors de la prochaine Session du COMCEC relatif aux insuffisances pour atteindre le capital requis par le FSID. La session a également demandé au FSID de se concentrer sur les domaines directement liés à la

pauvreté et à l'amélioration de la vie des segments défavorisés de la société afin de générer un impact direct sur la réduction de la pauvreté, en particulier par le biais de projets de petite et moyenne taille basés sur des subventions.

De plus, la Session a demandé à la BID de préparer des rapports d'évaluation sur le PSDA et à l'achèvement de ses projets, en fournissant des détails sur les objectifs, les partenaires, les bénéficiaires, les résultats, les leçons apprises, etc. et de les soumettre aux forums pertinents de l'OCI, y compris les prochaines réunions du COMCEC.

Par ailleurs, rappelant les résolutions pertinentes des précédentes sessions du COMCEC concernant le projet de renforcement des capacités à financer par le Groupe de la BID et mis en œuvre par le SESRIC pour la finalisation du Programme du Coton de l'OCI, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué l'annonce du Groupe de la BID que l'allocation de fonds au projet de renforcement des capacités du SESRIC serait finalisée prochainement dans le cadre du «Programme de Transfert de Capacité et de Transfert de Technologie du Coton à liaison inversée de la BID».

*Mesure(s) Nécessaire(s):* Le Groupe de la BID devrait soumettre à la Session un rapport concernant la mise en œuvre du FSID et du PSDA. Le Groupe devrait de même informer le Comité sur la mise en œuvre du projet de renforcement des capacités susmentionné.

#### - **Programme de l'EPF-OCI**

Afin d'atteindre une qualité dans l'Éducation Professionnelle et de Formation, le SESRIC a lancé le Programme d'Éducation Professionnelle et de Formation des Pays Membres de l'OCI (EPF-OCI) en 2009

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a exprimé sa gratitude au SESRIC et à l'ISESCO pour la préparation de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025 en coopération avec les États Membres, et a salué la coopération et les domaines prioritaires présents dans la Feuille de Route élaborée pour améliorer la qualité de la mise en œuvre de programmes d'enseignement et de formation techniques et professionnels dans les États Membres. La Session a également demandé au SESRIC de suivre la mise en œuvre de la Feuille de Route dans le cadre de son Programme d'Enseignement et de Formation Professionnels (OCI-EFP) et de soumettre le rapport d'avancement aux Sessions du COMCEC et aux Réunions de Suivi.

*Mesure(s) Nécessaire(s):* Le SESRIC devrait informer le Comité des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Feuille de Route Stratégique OCI-EFTP 2020-2025.

#### - **Mise en Œuvre des ODD**

En s'appuyant directement sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Programme de développement durable et ses objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, annoncés lors du Sommet extraordinaire des Nations Unies de septembre 2015, présentent un programme de développement plus ambitieux et plus complet.

Saluant le rapport présenté par le SESRIC intitulé «Vers la Réalisation des Objectifs de Développement Durable Prioritaires dans les Pays de l'OCI», la 35<sup>ème</sup> session du COMCEC a demandé au SESRIC de préparer des rapports annuels sur les progrès vers la réalisation des ODD

prioritaires au sein des Pays membres de l'OCI et de les soumettre aux Sessions Ministérielles du COMCEC et a également demandé au SESRIC de continuer à mener des activités de formation statistique en mettant l'accent sur les ODD prioritaires au profit des Bureaux Nationaux de Statistique des États membres dans le cadre de son Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (StatCaB). "

Mesure(s) Nécessaire(s): Le SESRIC doit informer le Comité sur les récents développements à cet égard.

## **POINT 10 DE L'ORDRE DU JOUR** **Renforcement de la Coopération Financière**

La finance islamique a un grand potentiel pour contribuer aux efforts de développement des pays membres grâce à sa structure unique qui soutient la croissance économique et le développement. Dans ce contexte, le Groupe de Travail sur la Coopération Financière du COMCEC s'est concentré sur différents aspects du secteur financier islamique lors de ses dernières réunions.

Conformément aux résolutions pertinentes de la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC, la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière s'est tenue virtuellement le 15 Septembre 2020 avec pour thème « Améliorer le Cadre de la Gouvernance Charia dans la Finance Islamique ». Le Groupe de Travail a formulé une série de recommandations politiques. Toutes les publications et présentations pertinentes sont disponibles sur le site web du COMCEC ([www.comcec.org](http://www.comcec.org) et [ebook.comcec.org](http://ebook.comcec.org)).

En ce qui concerne les projets multilatéraux dans le cadre de la coopération financière, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a salué les efforts déployés par le Mozambique, le Nigeria et la Turquie pour les trois projets mis en œuvre dans le cadre du Financement du Projet COMCEC en 2019. Par ailleurs, dans le cadre du 7<sup>ème</sup> Appel à Projets, 4 projets seront mis en œuvre par Brunei Darussalam, la Malaisie, le Nigéria et la Sierra Leone en 2020 et 2021.

Mesure(s) Nécessaire(s): Le Bureau de Coordination du COMCEC présentera au Comité un rapport sur les résultats de la 14<sup>ème</sup> Réunion du Groupe de Travail sur la Coopération Financière. Le Comité examinera les recommandations politiques soumises par le Groupe de Travail pour entreprendre les mesures nécessaires.

De plus, les activités en cours dans le domaine de la finance ont été effectuées dans le cadre du Forum des Bourses de l'OCI, du Forum des Organes de Réglementation de Marchés des Capitaux du COMCEC, et des Forums des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC.

### **- Forum des Bourses de l'OCI**

Plateforme et un canal de communication pour les pays membres, le Forum des Bourses de l'OCI vise à approfondir la coopération parmi les autorités compétentes des pays membres. Le Forum a tenu treize réunions jusqu'à présent et a développé quelques projets importants, y compris S & P OIC / COMCEC 50 Shariah Index. La 14<sup>ème</sup> Réunion du Forum se tiendra virtuellement le 8 Octobre 2020. Les informations sur les efforts du Forum sont disponibles sur le site web du Forum (<http://www.oicexchanges.org/>).



La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé à Borsa Istanbul, en tant que Secrétariat du Forum des échanges de l'OCI en coopération avec la BID, de continuer à travailler pour la promotion de l'indice S & P OCI / COMCEC Shariah 50 et de ses sous-indices potentiels et de développer des produits et services efficaces basés sur l'indice.

Par ailleurs, concernant les efforts de la création d'une plateforme de la bourse de l'or dans les États Membres de l'OCI, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note de l'exposé du Secrétariat de l'OCI relatif au Forum des Échanges et des efforts du Groupe de Travail du Forum sur les Métaux Précieux afin de réaliser le Projet de la Bourse d'Or et a demandé au Secrétariat du Forum de finaliser les préparations nécessaires pour la réalisation de la Bourse d'Or de l'OCI. La session a également invité toutes les bourses (y compris les actions, les produits de base, les produits dérivés et les métaux précieux) et les autres parties concernées des États membres intéressés à soutenir activement le Groupe de Travail du Forum sur les Métaux Précieux, à engager des discussions et à aider à la formulation du modèle commercial pour un bon fonctionnement du Marché de l'Or de l'OCI.

*Mesure(s) Nécessaire(s):* En tant que le Secrétariat du Forum, la Bourse d'Istanbul devrait informer le Comité des développements récents concernant les activités du Forum, ainsi que les S&P OIC / COMCEC 50 Shariah Index, ainsi que du rapport d'avancement relatif à la réalisation du projet de Bourse d'Or précité. Le Comité discutera la question et prendra les mesures nécessaires.

#### **- Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC**

En tant que plate-forme régulière pour renforcer la coordination et la coopération dans les domaines de l'infrastructure réglementaire et juridique entre les Pays Membres, le Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC s'a tenu huit réunions jusqu'à présent. La 8<sup>ème</sup> réunion du Forum s'est tenue le 26 Septembre 2019 à Istanbul. Les informations détaillées sur les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (<http://www.comceccmr.org/>).

La 9<sup>ème</sup> Réunion du Forum se tiendra en Octobre 2020.

Concernant le projet de bourse immobilier, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note de l'exposé du Secrétariat du Forum des régulateurs des marchés de capitaux du COMCEC sur les efforts réalisés pour la plateforme électronique immobilière du COMCEC/échange immobilier du COMCEC entre les États Membres de l'OCI intéressés et a demandé au Forum/Secrétariat du Forum de finaliser les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à la mise en place de la plateforme électronique du COMCEC Real Estate/Echange immobilier du COMCEC. De plus, la Session a invité les États Membres intéressés à participer activement à la création de la Plateforme électronique du COMCEC Real Estate/Bourse immobilière du COMCEC et les a invités à identifier leurs organismes agréés et à les notifier au Secrétariat du Forum afin d'améliorer la coordination.

*Mesure(s) Nécessaire(s):* En tant que le Secrétariat du Forum, le Conseil des Marchés des Capitaux de la Turquie devrait informer le Comité sur les développements récents concernant les activités du Forum. Le Comité discutera la question et prendra les mesures nécessaires.

## - **Forum des Banques Centrales du COMCEC**

Lors de la 16<sup>ème</sup> Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les Banques Centrales des États Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs efforts de coopération entre les banques centrales et les autorités monétaires des Pays Membres dans le cadre du «Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC». La 34<sup>ème</sup> Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite Réunion ainsi que de la décision relative à la création du « Forum des Banques Centrales OCI-COMCEC ».

La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a accueilli le Communiqué de la Première Réunion du Forum tenue les 22-24 Septembre 2019 en Turquie. La 2<sup>ème</sup> Réunion du Forum se tiendra virtuellement le 7 Octobre 2020.

En outre, saluant les programmes de formation et de renforcement des capacités organisés par le SESRIC pour les Banques Centrales et les Autorités Monétaires des États Membres, la 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a demandé au SESRIC de poursuivre l'organisation de telles activités pour les institutions compétentes des États Membres.

Mesure(s) Nécessaire(s): En tant que Secrétariat du Forum, la Banque Centrale de la République de Turquie doit informer le Comité sur les activités du Forum.

### **POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Préparations pour l'Échange de Vues sur « Promouvoir l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie Touristique »**

Les Sessions d'Échange de Vues sont organisées régulièrement lors des Sessions Ministérielles du COMCEC. La 35<sup>ème</sup> Session du COMCEC a décidé que le thème de la Session Ministérielle d'Échange de Vues de la prochaine Session du COMCEC serait « **Promouvoir l'Esprit d'Entreprise pour la Compétitivité de l'Industrie Touristique** » et a demandé au Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, de formuler des recommandations de politiques concrètes à sa 15<sup>ème</sup> Réunion sur ce sujet, en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI, de formuler des recommandations politiques concrètes sur ce sujet, et de les rapporter à la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC. Conformément à la résolution susmentionnée, le Groupe de Travail sur le Tourisme du COMCEC, à sa 15<sup>ème</sup> Réunion, doit élaborer les préparations pour la Session Ministérielle d'Échange de Vues et proposer des recommandations de politiques et les soumettre à la 36<sup>ème</sup> session du COMCEC.

Mesure(s) Nécessaire(s) : Le Bureau de Coordination du COMCEC devrait informer le Comité du COMCEC sur les préparations de la session d'échange de vues.

### **POINT 12 DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **Projet d'Ordre du Jour de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC**

Le projet de l'ordre du jour de la 36<sup>ème</sup> Session du COMCEC sera étudié par le Comité de Suivi sous ce point de l'ordre du jour.